Sète OGGLOPÔLE méditerranée

OPAH DE RENOUVELLEMENT URBAIN

DES QUARTIERS ANCIENS DE SETE

2017 - 2021

Demande de subvention ANAH, Sète Agglopôle Méditerranée

Liste des pièces - Propriétaire bailleur

- Un document attestant la propriété
 - · Soit une attestation notariée (en original, récente de moins de 3 mois)
 - Soit une copie du titre de propriété pour les immeubles acquis depuis moins de 3 mois
- Si le demandeur est une personne morale, la copie des statuts mis à jour et le justificatif récent (moins de 3 mois) de déclaration d'existence de la société (K bis, déclaration en Préfecture)
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (**original**) au nom du bénéficiaire de la subvention
- Les documents notifiés par l'autorité administrative dans le cadre d'une procédure d'injonction : arrêtés, notifications, ou prescriptions de travaux en matière d'insalubrité, de saturnisme, de péril, de sécurité, des équipements communs ou de conformité au Règlement Sanitaire Départemental
- La grille d'évaluation de l'insalubrité de l'habitat, la grille d'évaluation de la dégradation de l'habitat, le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), les éléments de diagnostic et de préconisation de travaux notifiés par la CAF ou la CMSA dans le cadre d'un contrôle de décence

Le dossier technique:

- Les plans et croquis détaillés, AVANT et APRES TRAVAUX, avec désignation des parties où sont exécutés les travaux, les surfaces et hauteurs sous plafond
- Les devis détaillés descriptifs et estimatifs des travaux datés
- Le devis d'honoraires du maître d'œuvre professionnel, lorsque son intervention est requise par la règlementation
- Une évaluation énergétique du logement concerné permettant de connaître sa consommation conventionnelle en kwhep/m2.an et ses étiquettes « Energie » avant travaux et projetée après travaux
- Les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des travaux : déclaration préalable, permis de construire (à déposer par vos soins auprès des services de l'urbanisme de la mairie)

Cette liste n'est pas exhaustive, des documents complémentaires sont parfois nécessaires pour l'instruction du dossier

14 rue de la Peyrade 34200 SETE Tel. 04 67 74 16 19 - opah-ru-sete@wanadoo.fr Réception du public, le lundi et le mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 ou sur rendez-vous